Vente pour Taxes d'état, et propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, also dans Civile de District de la dite paroisse, also dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 1er jour de Septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contribuer à la collection des taxes assessées dans laindo 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ABAT, L. et L. F.—GENERES—Taxe de 1880, montant à.....$5 80

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Ste. Anne, Dauphine, Bourgogne et Derbigny, désigné comme llet No. 475 mesure 265 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ABAT, L. et L. F.—GENERES—Taxe de 1880, montant à.....$5 80

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Clark, Génois, Canale Avenue Bienville and Conti, désigné comme llet No. 476; le dit llet No. 476 mesure 265 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ABAT, L. et L. F.—GENERES—Taxe de 1880, montant à.....$5 80

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Dauphine, Bourgogne et Rempart, désigne comme Nos 8 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 3 mesure 33 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, Vve. FELIX M.—Taxe de 1880. $5 40
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 107; le dit lot No. 4 mesurie 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Tonti, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 294; le dit lot 14 forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds.

ABADIE, BERNARD—Taxe de 1880. $6 00
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro, désigné comme lot No 13 de l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Derbigny et Broad, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 340; le dit lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 105 pieds de profondeur.

AVEGNO, F. N. et L. E. LEMARIE.—Taxe de 1880, montant à.....$6 30

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Urseulines, Live Oak, Bellechasse et St. Phillippe, désigné comme l'Ilet No. 384.

ABRISZ, PETER.—Taxe de 1880. $1 45
montant à.....

Partie de (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situs dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, St. Antoine et Helena, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. 427; le dit partie des lots Nos 16, 17 et 18 mesure 80 pieds de face à l'Avenue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

ABROUNY J. B.—Taxe de 1880, $1 00
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Bienville, Derbigny et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilot No. 325; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Rochebleve, et mesure 29 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

ADOLPHE, C. JOS.—Taxe de 1880, $4 80
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Ste. Anne, Bourgogne et Rempart, désigné comme lot No 9 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, Vve. FELIX M.—Taxe de 1880. $5 40
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 107; le dit lot No. 4 mesurie 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Tonti, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 294; le dit lot 14 forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Derbigny et Broad, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 340; le dit lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 105 pieds de profondeur.

AVEGNO, F. N. et L. E. LEMARIE.—Taxe de 1880, montant à.....$6 30

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Urseulines, Live Oak, Bellechasse et St. Phillippe, désigné comme l'Ilet No. 384.

ABRISZ, PETER.—Taxe de 1880. $1 45
montant à.....

Partie de (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situs dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, St. Antoine et Helena, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. 427; le dit partie des lots Nos 16, 17 et 18 mesure 80 pieds de face à l'Avenue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

ABROUNY J. B.—Taxe de 1880, $1 00
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Bienville, Derbigny et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilot No. 325; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Rochebleve, et mesure 29 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

ADOLPHE, C. JOS.—Taxe de 1880, $4 80
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Ste. Anne, Bourgogne et Rempart, désigné comme lot No 9 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, Vve. FELIX M.—Taxe de 1880. $5 40
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 107; le dit lot No. 4 mesurie 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Tonti, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 294; le dit lot 14 forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, BERNARD—Taxe de 1880. $6 00
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Derbigny et Broad, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 340; le dit lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 105 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Bayale, Hopital et Quartier, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 81; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, $3 30
montant à.....

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Philippe, Bellechasse, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 384; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALPUENTE, BERTE et HENRY.—Taxe de 1880, montant à.....$26 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et St. Phillippe, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 104; le dit lot No. 7 mesure 40 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 108 pieds.

AUGUSTIN, LEONVILLE.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième distr ct de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Dauphine, Dumaine et St. Phillippe, désigné comme le lot No. 22 de l'Ilet No. 266; le dit lot No. 22 mesure 17 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds.

AUGUSTIN, GABRIEL.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 347; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

AUSTIN, M'LLE. SALLIE.—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Gayoso, St. Pierre et Salcedo, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 404, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Bayale, Hopital et Quartier, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 81; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Philippe, Bellechasse, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 384; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

AUGUSTIN, LEONVILLE.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Dauphine, Dumaine et St. Phillippe, désigné comme le lot No. 22 de l'Ilet No. 266; le dit lot No. 22 mesure 17 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds.

AUGUSTIN, GABRIEL.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 347; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

AUSTIN, M'LLE. SALLIE.—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Canale Avenue Bienville and Conti, désigné comme lot No. 476; le dit lot No. 476 mesure 265 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ALTMAN, A.—Taxe de 1880, montant à.....

Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et St. Phillippe, désignés comme lots Nos. 1 à 7 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott sur 176 pieds de profondeur.

ALTMAN, A.—Taxe de 1880, montant à.....

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, formant un triangle, et bornés par les rues Scott, Pierce, St. Louis et Conti, désignés comme lots Nos. 1 à 9 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott sur 176 pieds de profondeur.

ALVA, ANTOINETTE—Taxe de 1880, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Léans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Bourgogne et Rempart, désigné comme lot No 9 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, Vve. FELIX M.—Taxe de 1880. $5 40
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 107; le dit lot No. 4 mesurie 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Tonti, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 294; le dit lot 14 forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, BERNARD—Taxe de 1880. $6 00
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 295; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Derbigny et Broad, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 340; le dit lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 105 pieds de profondeur.

AVEGNO, F. N. et L. E. LEMARIE.—Taxe de 1880, montant à.....$6 30

Un certain llet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Urseulines, Live Oak, Bellechasse et St. Phillippe, désigné comme l'Ilet No. 384.

ABRISZ, PETER.—Taxe de 1880. $1 45
montant à.....

Partie de (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situs dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, St. Antoine et Helena, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. 427; le dit partie des lots Nos 16, 17 et 18 mesure 80 pieds de face à l'Avenue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

ABROUNY J. B.—Taxe de 1880, $1 00
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Bienville, Derbigny et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilot No. 325; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Rochebleve, et mesure 29 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

ADOLPHE, C. JOS.—Taxe de 1880, $4 80
montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Ste. Anne, Bourgogne et Rempart, désigné comme lot No 9 de l'Ilet No. 102; le dit lot No. 9